

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 SEPTEMBRE 2023**

**Le Conseil Municipal de Bouilly-en-Gâtinais, convoqué le 18 septembre 2023, s'est réuni le 25 septembre 2023 à 20h00 sous la présidence de Monsieur VERNEAU Philippe, Maire**

**Présents** : VERNEAU Philippe, PALLU Christian, PALLU Thierry, BOUARD Pascal, THIEBAULT Michel, BOBET Alain, Mesdames JAMET Fernande, GAUDIN Isabelle

**Absents excusés** : BARILLET Jérôme, donne pouvoir à Fernande JAMET  
GRELET Robert

**Absent non excusé** : Stéphane JOLIVET

**Secrétaire** : Isabelle GAUDIN

La séance a été ouverte sous la présidence de M. VERNEAU Philippe, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture du compte rendu de la séance du 7 août 2023.

**I) Approbation du compte-rendu du 7 août 2023**

Le compte-rendu du 7 août est approuvé à l'unanimité.

**II) Admission en non-valeur – Budget assainissement - délib 2023-033 - s/s préf le**

**VU** le courrier de la Direction générale des Finances publiques de la trésorerie de Pithiviers en date du 24 août 2023 demandant l'admission en non-valeur de titres émis en 2018 et 2019 sur le budget assainissement, dont le détail figure ci-après :

<b>Exercice</b>	<b>Réf. Pièce</b>	<b>Montant restant à couvrir</b>	<b>Motif de la présentation</b>
2018	T-14	86.53	Combinaison infructueuse d'actes
2018	T-14	3.84	Combinaison infructueuse d'actes
2019	R-1-31	88.28	Combinaison infructueuse d'actes
2019	R-1-31	24.05	Combinaison infructueuse d'actes
	TOTAL	202.70	

Une fois prononcée, l'admission en non-valeur donne lieu à un mandat émis au compte 6541 du budget assainissement.

Après en avoir délibéré,

**PRONONCE** l'admission en non-valeur de la créance susvisée, étant précisé que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur s'il s'avérait possible.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour	9	Contre	0	Abstention	0
------	---	--------	---	------------	---

### III) Cérémonie du 11 novembre 2023

Suite aux travaux de rénovation du Monument aux Morts, une inauguration aura lieu lors de la cérémonie du 11 novembre à partir de 15h00. Une invitation va être envoyée à :

Madame BROCAS Sophie, Préfète de la Région Centre Val de Loire et du Loiret,

Monsieur GAUDET Marc, Président du Conseil départemental du Loiret,

Députés, Sénateurs, la Communauté de Communes du Pithiverais, Maires des communes voisines, artisans ayant rénovés le monument.

Une exposition sera également proposée dans la salle polyvalente mettant en lumière la guerre 14/18.

Une commission est créée afin d'organiser cette manifestation. La première réunion aura lieu lundi 9 octobre à 18h30.

### IV) Questions diverses

- Le tracteur-tondeuse de Christophe est en panne. Un devis de réparation a été fait pour un montant de 2.137,80 € TTC. Le Conseil décide d'acheter un nouveau tracteur-tondeuse. Plusieurs devis de tracteurs-tondeuse neufs vont être demandés.
- Un délégué à la protection des données (DPO) a été désigné pour la commune, il s'agit de Florence LE CLOITRE, secrétaire de mairie.
- Le logement du 2 rue de l'église a été vendu le 15 septembre 2023 pour 90.000 €.
- La commune a touché une taxe additionnelle aux droits d'enregistrement 2023 pour un montant de 28.555,70 € (34 472 € en 2022).
- Madame la Préfète de la région Centre Val de Loire et du Loiret s'est présentée aux maires à la CCDP le 30 août. Le sujet principal de cette présentation concernait les énergies renouvelables.
- Un courrier de demande de radiation a été envoyé aux personnes n'ayant plus de lien avec la commune.
- Les factures de DAUDIER Pascal concernant la vidange de la cuve seront moins élevées en 2023 (-50%) car les boues ne sont plus traitées (traitement dû à la COVID19).
- Une plainte a été faite en mairie pour signaler la vitesse excessive des véhicules à l'entrée de la commune Route de Courcelles.
- Les journées du patrimoine se sont bien déroulées, 212 personnes ont visité la Chapelle de Verrines sur 3 jours.
- Le vide grenier du dimanche 17 octobre s'est bien passé. Plus de personnes se sont déplacées par rapport à l'année dernière.
- La commune de Vrigny organise une exposition d'arts le 7 octobre 2023.
- Le rapport annuel 2022 de BGV (Beauce Gâtinais Valorisation) a été présenté à l'ensemble des conseillers.
- La croix Saint Jacques sera prochainement mise au propre par des bénévoles de la commune.
- **RAPPEL** : les vols de drones sont interdits au-dessus des habitations – les cartes de survol sont disponibles sur le site géoportail.